



**Compte-rendu
GROUPE DE TRAVAIL
CULTURE
Du mercredi 27 janvier 2010
à Gerbéviller, Maison des Associations**

Etaient présents :

Mesdames : Anne-Claire BOURGON, Françoise GUIZOT et Andrée STOECKLIN (Gerbéviller), Marie-France LOPPION (Frambois) et Jeanne-Odile HAGNIEL (Seranville),

Messieurs : Pascal BURGAIN et Dominique SCHWEIZER (Magnières), Bruno PERRIN et Yves RICHEZ (Moyen), François GENAY, Thierry CHOFFAT et Yann LOPPION (Frambois),

Excusés : Hélène BROYEZ, Jean-Christophe PICOT, Pascal DURAND,

Participaient également à la réunion : Daniel LOPPION (correspondant Est Républicain) et Vincent LÉTICHE (Agent de Développement Local)

* * *

1. Dossier de demande de subvention du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Bonapartisme (CERB)

Après avoir distribué une présentation du projet à chacun des participants, Thierry CHOFFAT expose l'organisation de la manifestation :

- **Objet :** reconstitutions, conférences et animations (présence d'un canon, réalisation de saynètes, exposition de soldats de plomb,...) autour d'un bivouac « napoléonien » à Frambois
- **Date :** 9, 10 et 11 septembre (le vendredi 9 septembre sera utilisé si les écoles participent)
- **Entrée gratuite**
- **Budget :**
 - Dépenses : 2 000 €
 - Recettes :
 - ◆ Mairie Frambois : 700 € (accordé)
 - ◆ Subvention demandée à la CCM : 800 €
 - ◆ Associations Napoléoniennes : 500 € (correspond à l'autofinancement)
- Une **buvette** devrait être tenue par le Foyer Rural de Frambois.

Le CERB souhaite que les écoles du territoire puissent participer à cette manifestation (cela s'adressera prioritairement aux élèves de cycle 3. Pascal BURGAIN demande comment cette participation sera organisée pour les classes hors de Frambois.

Thierry CHOFFAT se renseignera pour qu'un transport soit effectué vers Frambois. 5 classes pourraient alors être accueillies simultanément. Si ces transports étaient trop onéreux, un déplacement des intervenants vers les écoles pourrait être envisagé.

La demande de subvention répond aux critères du règlement d'attribution de subventions « culture » de la CCM et est donc recevable. Néanmoins, le montant demandé est supérieur aux demandes effectuées pour des manifestations ponctuelles.

Après discussions, le groupe de travail décide donc de proposer au Conseil Communautaire d'attribuer une subvention de 400 €. Des compléments devront être demandés par le CERB auprès d'autres partenaires financiers, tels que le Conseil Général ou le Conseil Régional (notamment le Comité d'Histoire Régionale). Vincent LÉTICHE se tiendra disponible afin d'assister Thierry CHOFFAT pour la préparation de ces dossiers complémentaires, qui devront mettre en avant les « valorisations » liées aux participations bénévoles de certains intervenants et aux transports des scolaires du territoire.

2. Point sur les animations liées à l'eau

Pascal BURGAIN rappelle que deux temps forts marqueront les animations liées à l'eau :

- **Journée « lavoirs et fontaines » du 30 mai.** Lors de cette journée, il est prévu que des animations aient lieu sur plusieurs sites et que les spectateurs se déplacent d'un site à l'autre, si possible à vélo. Il serait intéressant d'avoir deux ou trois animations sur chaque lieu pour qu'il n'y ait pas de « temps morts » :
 - **Lieux envisagés :** Vennezey, Essey la Côte, Giriviller, Remenoville
 - **Déplacement** entre les sites : 18 vélos seront mis à disposition de la CCM par la Communauté Urbaine du Grand Nancy dans le cadre d'échanges entre collectivités reconnues « Agenda21 local »
 - **Animations / contenus**
 - Démonstration vannerie : se déroulera en continu à côté d'un lavoir ou d'une fontaine. Une autre animation serait à prévoir dans le même lieu
 - K-danse : démonstration de danse d'environ 20 mn. Cette animation devra si possible être liée à l'animation « contes » pour que Marie-Thérèse BROYEZ puisse participer aux 2.
 - Contes : animation d'environ 50 mn pouvant être scindée en 2.
 - Mini bal folk acoustique : le groupe de travail propose qu'une animation ait lieu durant la journée et qu'un moment convivial plus festif ait lieu en fin de journée sur ce thème.
 - Spectacle professionnel Akutuk (coût : 1 200 € TTC) : les artistes interviendront 3x1/2 heure dans l'après-midi sur le lavoir qu'ils choisiront.

Le nombre d'animations est un peu trop réduit pour les objectifs fixés initialement. D'autres animations seront donc recherchées. La chorale sera ainsi sollicitée (Marie-France LOPPION se chargera de la contacter).

- **Week-end « eau » des 18, 19 et 20 juin :**
 - **Lieu :** Gerbéviller (à côté des tennis / stationnements sur la place de la Mortagne et dans les rues de Gerbéviller)
 - **Animations / contenus**
 - Vendredi ou samedi soir : festival des talents (FSE- collège)
 - Dimanche : journée familiale et ludique avec notamment :
 - > les cubiténistes - 5 interventions de 30 mn dans la journée (4 800 € TTC)
 - > animations de l'association de pêche (en amont du site)
 - > animations du club de kayak (en aval du site)
 - > bateau livre – Marie-France LOPPION informe les membres du groupe de travail que Rémy ROMAIN pourrait animer des ateliers avec les enfants qui participent au festival des talents pour qu'ils animent le bateau livre.
 - > danse
 - > musique : « Bonobos », « Restes d'Ydill », « Muzäk harmonie »

- > exposition photos
- > animations de conteurs autour des lavoirs
- > modèles réduits sur l'eau (proposition d'utiliser le canal)
- > ...

- La liste des animations sera complétée. Chacune ne devra pas excéder 30 mn et devra être reproductible dans la journée.
- Au niveau du **budget**, Pascal BURGAIN indique que les remarques effectuées lors de la dernière réunion du groupe de travail ont été incluses dans le projet de budget issu du Débat d'Orientations Budgétaires. Le tableau ci-dessous récapitule ce projet de budget :

Budget culture 2010	DOB 2010	Rappel 2009
Culture artistes	2 000,00 €	3 500,00 €
Culture transports		2 000,00 €
Culture subventions		2 500,00 €
Animations eau	14 400,00 €	0,00 €
<i>Spectacles</i>	6 000,00 €	
<i>Soutien prog cult</i>	3 000,00 €	
<i>Spectacles pro / talents</i>	3 000,00 €	
<i>Concours photos</i>	200,00 €	
<i>Exposition</i>	200,00 €	
<i>Radeau livre</i>	2 000,00 €	
Disponible	16 400,00 €	8 000,00 €

- Suite à cette présentation, Yves RICHEZ souhaite savoir quel montant de subvention l'association Qui Qu'en Grogne peut espérer recevoir pour ses animations. Les animations dépendront du budget disponible.
- Pascal BURGAIN précise que 3 000 € de subventions sont prévus pour les aides aux associations. Environ 850 € seront nécessaires pour les Amis de l'Orgue, ainsi que le coût des assurances de l'exposition ayant lieu à Magnières.
- Yves RICHEZ estime les dépenses de « Qui Qu'en Grogne » à 5 000 €.

3. Lieu culturel : élaboration du projet suite à l'avis du conseil communautaire

- Pascal BURGAIN résume les derniers débats issus du Conseil Communautaire :
 - Plusieurs hypothèses d'investissements nécessaires ont été émises dans les groupes de travail parmi lesquelles un pôle kayak à la cartonnerie de Moyen, une salle multi-activités, un gymnase,...
 - Ces hypothèses ont été étudiées en fonction des ressources de la CCM et de l'augmentation de la fiscalité. Deux options étaient possibles : investissement ou embauche de personnel.
 - Les conclusions du Conseil Communautaire ont été les suivantes : « Avis favorable pour une hausse de la fiscalité si elle sert à la réalisation d'un projet utile au plus grand nombre. Priorité : investissement dans un lieu à usage culturel et pouvant servir également aux besoins du plus grand nombre. Réfléchir à y intégrer la création d'un siège pour la CCM. »

- Cela nécessite donc que ce lieu soit disponible pour différents usages :
 - Théâtre,
 - Concerts,
 - Conférences,
 - Réunions,
 - Animations : jeunesse, grand public, personnes âgées,...
- A partir d'une projection d'augmentation de la fiscalité sur 5 ans, un budget d'investissement de 900 000 € TTC a été défini pour ce projet.
- Afin de savoir si un tel lieu peut être conçu avec ce budget, il est demandé au groupe « culture » d'indiquer les éléments à intégrer dans le projet.
- Au niveau des délais, un projet devra être prêt pour le mois d'août afin d'espérer obtenir les partenariats financiers nécessaires.
- Vincent LÉTICHE présente également 2 exemples de lieux créés dans le secteur
 - Scène Ernest LAMBERT – Châtenois :
 - théâtre de 300 places fixes
 - Activités : théâtre, musique, conférences, séminaires d'entreprises, AG, spectacles
 - Fonctionnement avec un n° d'appel d'urgence : pas de personnel dédié
 - Régie intercommunale
 - Montant opération : 1 067 354 € TTC
 - Centre Culturel de Nomexy :
 - 350 places
 - Activités : théâtre, marionnettes, cinéma, musique, danse, bals, folklore,...
 - animateur dédié à 100 %
 - Régie municipale
 - Montant opération : 2 000 000 € TTC
 - Des visites peuvent être réalisées dans ces lieux si le groupe de travail le souhaite.
- Yann LOPPION indique que le groupe de travail « culture » a toujours souhaité définir en premier lieu comment un lieu culturel pouvait fonctionner avant d'en concevoir les murs. L'investissement pourra être effectué relativement facilement, mais le fonctionnement sera plus difficile à garantir.
- Dominique SCHWEITZER craint qu'un tel lieu ne soit utilisé que ponctuellement. D'autre part, l'investissement ne sera pas suffisant. Il faudra prévoir la présence de techniciens pour s'occuper de la salle.
- Plusieurs membres du groupe de travail souhaitent donc qu'une estimation de l'utilisation de cette salle par les associations, scolaires et/ou professionnels locaux soit effectuée avant la conception même du lieu. Une étude des réservations des salles du territoire pourrait être envisagée à ce sujet.
- Yves RICHEZ informe qu'une étude est en cours avec l'Architecte des Bâtiments de France pour créer une salle de 700 m² au château de Moyen. Cette salle pourrait éventuellement convenir pour un tel projet et un stationnement serait possible à proximité.
- Suite à ces réflexions, une ébauche de cahier des charges est réalisée (voir page suivante) :

	<i>Souhais groupe de travail</i>
Coût d'utilisation de la salle	Gratuit pour les associations locales utilisatrices
Capacité	300 places debout / 150 à 200 places assises
Scène	avec dégagements et donnant sur des loges
Loges	
Sonorisation fixe	
Eclairage scénique fixe	
Régie	Ne doit pas être fermée
Sièges	De type gradins amovibles
Cuisine	suffisamment grande pour accueillir des activités de type cabaret
Salles adjointes	Pour des répétitions, des réunions,... (des cloisons amovibles pourraient peut-être permettre de les créer)
Rangements de matériel	
Ecran	
Galerie périphérique	Pour la circulation, des expositions,...
Siège CCM accolé	Permet notamment l'ouverture de la salle en semaine sans personnel dédié
Accueil	Pourquoi pas commun avec l'accueil CCM... bar, espace de convivialité, expositions, petites formes spectacles

4. Questions diverses

- **Tournée jeune public en 2011 sur le Pays Lunévillois** : Pascal BURGAIN informe qu'un projet de création d'une tournée pour un public de + de 8 ans est envisagée sur le Lunévillois en 2011 (spectacles, résidences,...). Tout est à définir. Les membres du groupe de travail acceptent de s'associer sur le principe de ce projet, à la condition que les réunions de préparation aient lieu le soir. Ils ne pourront pas y participer dans le cas contraire.
- **Concours photo** :
 - le jury s'est réuni le vendredi précédent la réunion. Daniel LOPPION, participant au jury, présente le projet de règlement défini lors de cette réunion.
 - Yves RICHEZ informe que lors de la dernière réunion du groupe culture, il avait proposé de participer à ce jury. Or, il n'a pas reçu d'invitation pour cette réunion. Cette erreur sera rectifiée. Toute personne souhaitant s'associer au jury est invitée à se faire connaître.
- **« Mob'story »** :
 - Dominique SCHWEITZER présente en fin de réunion un moyen métrage réalisé dans les environs et dont l'acteur principal est un jeune du territoire.
 - Une projection de ce film sera organisée le 26 mars 2010 à Gerbéviller.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Culture »
- membres du Bureau
- communes